



« Tout ça pour ça ! »

Le PPCR : communication pour le gouvernement, arnaque pour les agents !

Le PPCR devait être la grande réforme du gouvernement prouvant son attachement à la fonction publique et lui achetant la reconnaissance éternelle des fonctionnaires. **C'est raté !** Le PPCR est une usine à gaz qui ne profitera absolument pas aux agents. **Il n'est surtout absolument pas à la hauteur des rattrapages attendus après 6 années de gel des salaires...**

C'est la raison pour laquelle les organisations syndicales avaient majoritairement refusé de signer ce protocole d'accord. Le gouvernement a préféré l'appliquer quand même plutôt que de revoir sa copie ... Beau sens du dialogue social !

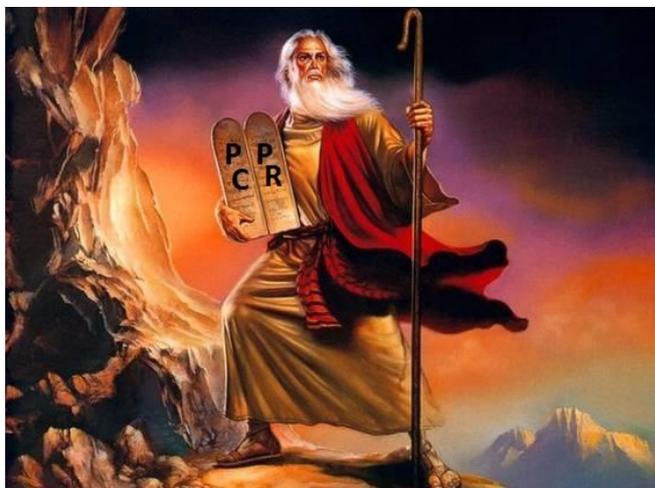
■ Le PPCR, une usine à gaz !

Le PPCR ou protocole relatif aux parcours professionnels des carrières et des rémunérations comprend de nombreuses dispositions qui concernent à la fois :

- de **nouvelles grilles indiciaires** soient disant « revalorisées » et permettant un déroulement de carrière complet sur deux grades
- un **transfert primes / point** pour améliorer l'assiette de rémunération indiciaire sur laquelle sont calculées les pensions
- la **suppression des réductions d'ancienneté** pour les avancements d'échelon et la mise en place de grilles à durée

S'y retrouver est donc déjà très compliqué...

Ce sont aussi et surtout des mesures complexes à application progressive, des dates d'effet différées, des entrées en vigueur rétroactive. Par exemple les SAENES ont basculé dans le PPCR en septembre 2016, les autres corps basculeront en 2017. **Il implique de modifier + de 450 textes réglementaires** d'où des parutions tardives et au compte-gouttes des décrets d'application. **Bref le flou règne, à croire que tout a été fait pour que les agents ne s'y retrouvent pas !**



Le miracle du PPCR - mythologie des années 2015-2017

■ Le miracle de la communication : une réforme d'austérité très loin des promesses

Si le PPCR est si compliqué à comprendre, c'est peut-être pour **maintenir l'illusion d'une avancée sociale pour les agents**. Et pour cause : **le compte n'y est vraiment pas !**

Effectivement les organisations syndicales et notamment la CGT demandaient depuis des années de nouvelles grilles indiciaires revalorisées, l'intégration des primes dans le salaire, la fin des attributions de réduction d'ancienneté au « mérite ». La communication du gouvernement met tout ça en avant pour nous faire croire à une grande avancée sociale...

Pourtant, quand on y regarde vraiment, **la réforme proposée est très loin des promesses**. Tout simplement parce **que le PPCR se fait dans le cadre de l'austérité budgétaire : il a donc été construit pour coûter le moins possible** et d'autres mesures mises en place en parallèle en effacent en grande partie les effets. **Les gains pour les agents sont donc minimes, quand ils ne sont pas négatifs !**

▪ **Le mirage du gain de pouvoir d'achat**



Le PPCR n'est absolument pas une aubaine d'augmentation des salaires pour les agents : **ce qu'il donne d'une main, il le reprend de l'autre !**

Les nouvelles grilles revalorisées se traduisent effectivement par des reclassements indiciaires favorables mais de quelques points seulement (1 point pour certains grades en catégorie C !). Mais **ces revalorisations sont en grande partie absorbées par les « transferts primes / points »** : entre 3 et 7 points d'indices gagnés correspondent à des transferts de primes pour augmenter l'assise de cotisation pour la retraite. Or le transfert primes / points se traduit par une diminution de l'assiette des primes... L'augmentation indiciaire est largement compensée par la diminution des primes : voilà comment le gouvernement nous embrouille ! **Autrement dit la**

« Je te redonne des points d'indice...
mais je te sucre des primes ! »

revalorisation des grilles est en grande partie un leurre...

Si on ajoute la hausse de 0,35 % des cotisations de pensions civiles au 1^{er} janvier 2017, **la belle revalorisation promise avec les nouvelles grilles s'envolent bel et bien en fumée**. On a fait les calculs pour vous, tout compris, le gain se situe entre :

- 4,81€ par mois pour les catégories C
- 4,14 € par mois pour les catégories B
- 26,34€ par mois pour les catégories A

Vous voulez comprendre pourquoi ? Retrouvez nos calculs en pièce jointe. *Tout ça pour ça...*



www.cgteducation.fr